

## **Objet : Convocation à l'Assemblée Générale**

Les membres de l'association MAUREPAS PETANQUE sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le samedi 5 juin 2021 à 15h sous l'auvent du boulo-drome du Stade du Bout des Clos.

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil et mot du Président
  - Vérification du quorum
  - Rapport sur les activités de l'association
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2020
- Présentation des comptes et bilan de l'exercice 2020
- Nomination de deux vérificateurs aux comptes
  - Approbation des comptes et décharge aux administrateurs
- Présentation du budget et perspectives pour l'année 2021
- Nomination de nouveaux administrateurs
- Questions diverses

Les personnes souhaitant inclure des points complémentaires à l'ordre du jour sont priées de se faire connaître auprès d'un des membres du bureau.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et pour limiter le nombre d'intervenants, il vous est conseillé de vous faire représenter par un membre de l'association. A cette fin, vous devez compléter le pouvoir ci-dessous, et le remettre à la personne qui vous représentera ou l'adresser au Secrétariat de l'association afin qu'il lui soit parvenu au plus tard le jour de la tenue de l'assemblée générale.

Le port du masque, la distanciation sociale et les gestes barrières restent conseillés en extérieur comme en intérieur.

### **Le Bureau de Maurepas Pétanque**

---

#### **POUVOIR pour l'assemblée générale:**

Je soussigné .....donne pouvoir à ..... de me représenter et voter à l'Assemblée Générale du 5 juin 2021

Le..... à.....

(signature précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir")

# Election du conseil d'administration

## Appel à candidature

L'assemblée générale de notre association « Maurepas Pétanque » se tiendra le 5 juin 2020.  
A cette occasion le conseil d'administration de notre association sera actualisé.

Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature doivent contacter le président avant le 3 juin minuit, en lui adressant leur bulletin de candidature.

Conformément aux statuts les candidats doivent être à jour de leur cotisation et avoir un an d'ancienneté.

---

### Bulletin de candidature au conseil d'administration

Vous êtes membre de l'association « Maurepas Pétanque » et vous souhaitez vous investir dans ses activités. Vous pouvez demander à entrer au conseil d'administration en présentant votre candidature lors des élections qui auront lieu à l'assemblée générale du 5 juin 2020.

M./Mme

Nom :

Prénom :

est candidat à un poste au conseil d'administration de « Maurepas Pétanque »

---